



Utilisation cotisations syndicales

Par **Duplan156**, le **06/11/2018 à 20:10**

Bonsoir
Quel est s'il vous plaît les utilisations possibles des cotisations syndicales ?
Les dépenses possibles d'une section syndicale ?
Les justificatifs ?
Y a-t-il un contrôle possible ?
Merci de votre aide
Cordialement

Par **morobar**, le **07/11/2018 à 09:31**

Bonjour,
La section syndicale n'a pas la personnalité juridique, c'est le syndicat représenté qui a donc la charge de la surveiller, tant sur le plan doctrinal que basement financier.